

Présentation de la formation

THÈME	Maitriser les différents véhicules d'épargne : CTO, PEA, PER, Assurance vie, contrat de capitalisation : des produits aux stratégies
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : <ul style="list-style-type: none"> • Conseil en gestion de patrimoine, • Avocat, • Expert-comptable, • Notaire, • Banquier, • Assureur
FORMAT	A distance (webinaire)
LIEU	En ligne
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Immobilier (carte T) : - • IAS/DDA : 7 heures • IOBSP : - • Notaires 7 heures • Avocats : 7 heures • Experts-comptables : 7 heures
DATE ET HORAIRE	Le 27 juin 2025 (de 9h-12h30 à 14h-17h30)
DURÉE	7 heures de formation
TARIF	490€ HT soit 588 € TTC (TVA 20%)
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : <ul style="list-style-type: none"> • Christophe THOMAS
PRÉREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de prérequis
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Maitriser les règles juridiques et fiscales applicables à l'assurance vie • Maitriser les règles juridique et fiscales applicables au CTO, PEA, PER , contrat de capitalisation • Maitriser les techniques juridiques et fiscales de l'optimisation de la transmission de l'assurance vie • Maitriser les règles juridiques et fiscales applicables aux produits financiers • Accompagner ses clients dans la constitution d'une épargne financière • Maitriser les différents véhicules d'épargne pour proposer à chaque client une solution adaptée,
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 <ul style="list-style-type: none"> • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00
PROGRAMME DE LA FORMATION	I. Grille d'analyse universelle des produits financiers A. Les principaux critères de comparaison B. Hypothèses de calcul pour une comparaison chiffrée II. L'assurance vie A. Le cout de fabrication de l'épargne (sans avantage fiscal)

	<p>B. La fiscalité pendant la capitalisation (RCM + PVVM) C. La disponibilité de l'épargne avant ou après la retraite D. La fiscalité en cas de sortie en capital (le cas échéant) E. La fiscalité en cas de sortie en rente F. Le sort civil des fonds en cas de décès G. La fiscalité en cas de transmission pour cause de mort</p> <p>II. Le contrat de capitalisation A. Le cout de fabrication de l'épargne (sans avantage fiscal) B. La fiscalité pendant la capitalisation (RCM + PVVM) C. La disponibilité de l'épargne avant ou après la retraite D. La fiscalité en cas de sortie en capital (le cas échéant) E. La fiscalité en cas de sortie en rente F. Le sort civil des fonds en cas de décès G. La fiscalité en cas de transmission pour cause de mort</p> <p>III. Le PEA A. Le cout de fabrication de l'épargne (sans avantage fiscal) B. La fiscalité pendant la capitalisation (RCM + PVVM) C. La disponibilité de l'épargne avant ou après la retraite D. La fiscalité en cas de sortie en capital (le cas échéant) E. La fiscalité en cas de sortie en rente F. Le sort civil des fonds en cas de décès G. La fiscalité en cas de transmission pour cause de mort</p> <p>IV. Le compte titres ordinaire A. Le cout de fabrication de l'épargne (sans avantage fiscal) B. La fiscalité pendant la capitalisation (RCM + PVVM) C. La disponibilité de l'épargne avant ou après la retraite D. La fiscalité en cas de sortie en capital (le cas échéant) E. La fiscalité en cas de sortie en rente F. Le sort civil des fonds en cas de décès G. La fiscalité en cas de transmission pour cause de mort</p> <p>V. Le PERin A. Le cout de fabrication de l'épargne (sans avantage fiscal) B. La fiscalité pendant la capitalisation (RCM + PVVM) C. La disponibilité de l'épargne avant ou après la retraite D. La fiscalité en cas de sortie en capital (le cas échéant) E. La fiscalité en cas de sortie en rente F. Le sort civil des fonds en cas de décès G. La fiscalité en cas de transmission pour cause de mort</p> <p>VI. Etude comparative</p>
<p>MOYENS PÉDAGOGIQUES</p>	<p>En webinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Le formateur disposera d'un logiciel de webinaire (ZOOM, Webex ou GoToWebinar) pour projeter le support pédagogique. Le logiciel permet aux stagiaires d'intervenir par Chat directement ou de lever la main pour poser leurs

	<p>questions avec leur micro. Le logiciel permet également au formateur de partager son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le support pédagogique sera mis à disposition des stagiaires via leur accès utilisateur ou leur sera envoyé par mail. • Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). • Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension.
LES MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI	<p>En webinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement des temps de connexion de l'apprenant • Réalisation d'un test final de validation <p>Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final</p>
MODALITÉ D'INSCRIPTION	<p>Deux possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En ligne sur le site www.fac-associes.com • Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 38 rue du maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<p>Les inscriptions doivent être réalisées à minima 2 jours avant le début de la formation</p>
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	<p>FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiels sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Léa LAURAND Référente Handicap par mail : ll@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.</p>
CONTACTS	<p>Téléphone : 04.63.80.93.47 Mail : contact@fac-associes.com</p>